

Madame, Monsieur,

Le Jeudi 16 mai 2019, les élèves de la classe de Béatrix (TPS-PS) feront leur sortie de fin d'année. Les activités se dérouleront à la Cité des oiseaux aux Landes-Génusson. Elles seront proposées par l'Ecole Départementale des Arts et du Patrimoine (EDAP) gérée par la Conseil Départemental :

« ***Si la nature m'était contée...***

*À la Cité des Oiseaux, la nature a des secrets à vous révéler. Comment les habitants des lieux peuvent-ils être une source d'inspiration pour mettre en scène des histoires ? Partez à la rencontre de la faune et de la flore, observez et mimez les êtres vivants, puis écoutez l'ambiance sonore de ces lieux paisibles. Accompagnés d'un conteur, voyagez dans un récit rythmé rempli d'humour. »*



**Les élèves arriveront à l'école à 8h15** pour un départ du car dès 8h30. Le retour est prévu aux alentours de 17h à l'école. Cette sortie sera facturée **9,50€ par enfant** qui seront portés sur la facture du mois de mars (règlement début avril). Le coût total de cette sortie est de plus de 19€ par enfant. Grâce aux différentes animations proposées dans l'année, l'APEL prend en charge plus de 10€ par élève. Un coupon-réponse est à remplir ci-dessous.



Pour cette sortie, nous aurons besoin de vous : **4 accompagnateurs** seront nécessaires pour ce jeudi 16 mai. Si vous êtes disponible et intéressé vous pouvez vous porter volontaire **par mail auprès d'Anne-Lise avant le lundi 1<sup>er</sup> avril 2019**.

Pour nous aider dans notre mission, nous avons des attentes quant au comportement et à l'implication des personnes qui nous accompagnent. Celles-ci vous ont été exposées dans la **Charte accompagnateurs** que vous avez certainement signée en début d'année. Une personne qui n'aurait pas retourné cette charte signée ne pourra bien entendu pas participer à la sortie.

Anne-Lise et Béatrix.



Parents de ....., dans la classe de TPS-PS de Béatrix

- notre enfant participera à la sortie du Jeudi 16 mai 2019 et nous acceptons la participation financière de 9,50€ qui sera portée sur la facture du mois de mars.
- notre enfant ne participera pas à la sortie du Jeudi 16 mai 2019 et nous assurons sa prise en charge pour cette journée.

Signature :